

DYPA

Dynamiques patrimoine et cultur

BOURSES D'ÉTUDES DU MUSÉE DU QUAI BRANLY 2015-2016

Le musée du quai Branly propose chaque année des bourses doctorales et postdoctorales destinées à aider des doctorants et de jeunes docteurs à mener à bien des projets de recherche originaux et innovants.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature le **2 avril 2015**,
minuit

Objectifs et critères

Le musée du quai Branly propose chaque année des bourses doctorales et postdoctorales destinées à aider des doctorants et de jeunes docteurs à mener à bien des projets de recherche originaux et innovants.

Les disciplines concernées sont : l'anthropologie, l'ethnomusicologie, l'histoire de l'art, l'histoire, l'archéologie (à partir du néolithique), la sociologie, les arts du spectacle.

Les domaines de recherche privilégiés sont : les arts occidentaux et extra-occidentaux,

les patrimoines matériels et immatériels, les institutions muséales et leurs collections, la performance rituelle, la technologie et la culture matérielle.

Les projets particulièrement susceptibles de tirer parti de l'environnement du musée du quai Branly seront examinés avec la plus grande attention.

Les bourses doctorales

Trois bourses doctorales sont destinées à soutenir des doctorants en fin de thèse inscrits au moins en troisième année pour l'année universitaire 2015-2016 (dans une université française ou étrangère). Ces bourses sont une aide à la rédaction et excluent les recherches de terrain et d'archive.

Ces bourses doctorales sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible, du 1er octobre au 30 septembre. Elles seront en 2015 d'un montant mensuel de 1300 euros net. Elles sont allouées après évaluation et sélection des dossiers par le Comité d'évaluation scientifique du musée du quai Branly. Aucune condition de nationalité n'est exigée.

Les bourses postdoctorales

Le musée du quai Branly propose cinq bourses postdoctorales à de jeunes docteurs désirant travailler sur un projet de recherche accueilli au musée.

Ces bourses postdoctorales sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible du 1er octobre au 30 septembre, et seront en 2015 d'un montant mensuel de 2 093,84 € brut (sous forme d'un CDD). Elles sont allouées après évaluation et sélection des dossiers par le Comité d'évaluation scientifique du musée du quai Branly. Aucune condition de nationalité n'est exigée. Le candidat peut solliciter cette bourse jusqu'à cinq ans après la soutenance de sa thèse. Il ne pourra prendre ses fonctions au musée que sur présentation de son attestation de doctorat, ou le cas échéant, de son pré-rapport de soutenance.

Modalités de candidature

Les demandes de bourses doctorales ou postdoctorales doivent être établies suivant un formulaire à télécharger, durant la période de l'appel d'offre.

Les formulaires de candidatures peuvent être téléchargés depuis le site internet : Musée du quai Branly, Bourses d'études

Pour être enregistré, le dossier de candidature complet doit obligatoirement faire l'objet d'un double :

- par *voie électronique*, à l'adresse suivante bourses@quaibranly.fr: il est demandé aux candidats de procéder au regroupement des différents documents du dossier de

candidature en un seul fichier au format pdf, ne dépassant pas 5Mo. Le fichier devra être nommé sur le modèle suivant : NOM_candidatureDOCouPOST-DOC_2015.pdf

- par *courrier postal* (avec mention 'Candidature Bourse doctorale/postdoctorale' portée sur l'enveloppe), avec le formulaire de candidature daté et signé, à l'adresse suivante : musée du quai Branly

Département de la recherche et de l'enseignement

222, rue de l'Université

75343 Paris Cedex 07

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir plus

Contacts

Merci de bien vouloir informer la DREDVal, sous couvert du Vice-Président, de votre candidature, au plus tard une semaine avant la clôture via direction.recherche@uvsq.fr

Laboratoires HCSC et DYPAC

Hélène Veillard helene.veillard@uvsq.fr